

LES MARTYRS DE L'APPEL AU PEUPLE

Je ne sais où s'arrêtera ce long martyrologue. Encore une victime à ajouter aux confesseurs de la foi bonapartiste :

POTET!!!

Comme les habitants de Berneuil terrifiés, je me demande quand le pays verra la fin de ces épouvantables persécutions, qui jettent l'effroi dans le camp des « honnêtes gens. »

Ils sont trois désormais que les « hommes d'ordre » contempleront avec orgueil, que les colporteurs regarderont avec admiration, auxquels le petit prince sourira avec attendrissement : Thomas, Gois et Potet.

Je voudrais, — ce temps d'exposition me suggère cette bizarre idée, — qu'on fit graver sur des médailles distribuées clandestinement aux hommes d'ordre, — clandestinement et loin des yeux du parquet radical, — la traditionnelle récompense : « A THOMAS, GOIS ET POTET, les honnêtes gens reconnaissants. »

Ils méritent cet excès d'honneur : le maire de Semussac, dont le nom sera dorénavant célèbre, qui a vu sauvegarder dans sa personne « la liberté électorale et les droits politiques des citoyens (la feuille bonapartiste a écrit : citoyens) du canton de Cézex.

Gois, le zélé colporteur des almanachs, Gois qui donne de si bons renseignements sur les hommes du 4 Septembre, lorsque les habitants de Chérac sont tentés de s'adresser à Gois.

Enfin, Potet, le distributeur empêtré des portraits du jeune homme, Potet que la « dénonciation de quelque radical » vient de soumettre à une si rude épreuve.

Potet doit assurément remporter la palme. Si l'on en croit le *Progrès*, l'émotion est à son comble dans la contrée ; les habitants de Berneuil sont consternés, ceux de Lajard tremblent, ceux de Tesson sont épouvantés. Tout le monde est saisi de frayeur par « des actes arbitraires et inquisitoriaux sans précédents dans le pays. »

Et vous connaissez la raison de tout ce trouble : une simple descente de justice qui a eu lieu, il y a quelques jours, dans la commune de Berneuil. Il s'agissait d'ouvrir une enquête sur un présumé celportage par Potet de photographies de son Altesse monseigneur le prince impérial, — comme ils disent dans leur démocratique langage.

Mais les magistrats républicains ne sont pas faits comme les magistrats réactionnaires. Il y a ici un procureur dont le regard seul glace de terreur tous les honnêtes gens. C'était M. Juvion qui se transportait à Berneuil. Il n'en fallait pas davantage pour obtenir un bon résultat, et un malheureux cantonnier, intimidé, a laissé tomber des aveux. — C'est toujours le *Progrès* qui le dit.

80

La gendarmerie, — chose infâme ! — la gendarmerie elle-même a été mêlée à ces persécutions, et elle est obligée d'abandonner la surveillance des gens véritablement dangereux, — lire, les républicains. — pour traquer tout un parti d'honnêtes gens.

Où s'arrêtera-t-on ? Oui où s'arrêtera-t-on dans cette voie ?

Cette affaire Potet nous appelle les cris de

victoire dont les journaux bonapartistes saluent dans le temps la révocation d'un excellent magistrat d'un parquet voisin : M. Drouin, procureur de la République à Cognac. Le *Progrès* avait embouché la trompette : Il a terrorisé l'arrondissement de Cognac ! crieait-il ; et le *Journal des Charentes* faisant écho, s'écriait à son tour : Il a terrorisé l'arrondissement de Cognac !

C'était bête !...

Eh bien ! ils sont en train de recommencer la même campagne contre le « parquet radical » de Saintes. Ils veulent qu'il terrorise l'arrondissement.

C'est encore bête !

Mais, où leur innocence éclate, c'est lorsqu'ils ne pardonnent pas à la République d'être servie par des républicains.

Ils sont si rares cependant, les fonctionnaires républicains que des comptes-rendus plus fidèles feraient honneur à la bonne foi bonapartiste. Mais, il faut être sot pour demander de la bonne foi aux geus qui représentent le clérical ministre de la justice, comme le bras droit des communards.

(27 mai 77)